

## GUIDES ET TUTORIELS POUR LES BASES DE DONNÉES

---

Descriptif : Les grandes bases de données juridiques proposent bien souvent des guides et tutoriels afin de permettre une meilleure utilisation de leurs ressources. La bibliothèque Cujas a également créé ses propres modes d'emploi. Cette article vous propose une liste non exhaustive de tutoriels.

### PLAN DE L'ARTICLE

#### 1. Sites gratuits

- 1.1.Droit français
- 1.2.Droit européen

#### 2. Offre privée

- 2.1.Droit français
- 2.2.Droit étranger

#### 3. Liste des modes d'emploi de la bibliothèque Cujas

Les éditeurs de banques de données juridiques proposent très souvent des guides ou tutoriels afin d'aider les utilisateurs à tirer le meilleur parti des ressources mises à disposition. Ces guides vous permettent soit de découvrir une banque de données que vous ne connaissez pas, soit d'approfondir vos connaissances sur des outils que vous utilisez déjà. Il y a fort à parier que vous découvrirez des contenus ou des possibilités de recherche auxquels vous n'aviez pas songé !

## 1. Sites gratuits

---

### 1.1 Droit français

Légifrance propose une [aide générale](#) à l'utilisation du site. Mais, au-delà, il a construit une série de diaporamas permettant de mieux connaître à la fois le contenu et les modalités de recherche dans le site : Guide Légifrance, codes, textes législatifs et réglementaires, jurisprudence et conventions collectives (en format pdf).

L'auteur du blog [Précisement.org](#), Emmanuel Barthe, prodigue des conseils d'utilisation de [Légifrance](#).

Le Sénat propose un module intitulé : Le [Sénat en quelques clics](#). On y trouve une vidéo de présentation du Sénat (à destination d'un public jeune) et deux rubriques : Que trouve-t-on sur le site du Sénat ? Comment naviguer sur le site du Sénat ?

On trouvera aussi, sur le blog [Précisement.org](#), des conseils d'[utilisation de Google](#) pour une recherche juridique.

### 1.2 Droit européen

[La rubrique d'aide d'Eur-Lex](#) est très complète. Elle propose entre autres : des informations générales sur le site (A propos d'Eur-lex) et une Foire aux questions; des miniguides "Recherche simple" et "Recherche avancée"; et depuis janvier 2011, un document décrivant la structure du Journal Officiel de l'Union européenne, séries L et C. Un nouveau Répertoire de la législation consolidée de l'Union européenne est mis en place depuis le 1er novembre 2011.

Observatoire législatif du Parlement européen, OEIL : [une aide assez restreinte](#) (sur le contenu et les modalités de recherche).

## 2. Offre privée

---

Attention : Pour consulter certains des tutoriels présentés dans cette partie, vous devez être abonné (ou vous connecter dans une bibliothèque abonnée) à la base de données citée.

### 2.1 Droit français

**Dalloz** met en ligne un Guide d'utilisation, sous un format feuilletable. Ce guide vous donnera toutes les bases pour vous servir du site [Dalloz.fr](http://Dalloz.fr).

**Doctrinal Plus** propose un "Guide rapide d'utilisation de Doctrinal Plus": tout ce qu'il faut savoir pour rechercher dans la base en 4 pages, mais pas d'information sur le contenu. Sur ce point, vous pouvez consulter la liste des revues à partir d'un onglet en page d'accueil.

Vous pouvez regarder la présentation de Doctrinal Plus sur [YouTube par Morgan Chervet](#), Doctorant en droit à l'Université Jean Moulin Lyon III. Démonstration animée des fonctionnalités et astuces d'interrogation de la base et proposition d'exercices et exemples concrets de recherche accompagnés de commentaires.

**Lexis 360** propose une aide générale très complète, sous forme de FAQ.

**Lamyline** propose une aide générale assez complète, ainsi qu'un guide.

**Lextenso** met en ligne des tutoriels vidéo.

**Navis et Mementis** offrent en commun un guide d'utilisation de l'espace Abonnés.

### 2.2 Droit étranger

**HeinOnline** a construit tout un module intitulé Help and Training. Vous y trouverez une série de guides, soit sous format PDF, soit sous forme de diaporamas ou même de vidéos qui devraient répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le contenu et les modalités de recherche dans cette base. Si ce n'était pas le cas, vous pouvez compléter vos recherches dans le Training and support wiki.

**LegalTrac** fournit un tutoriel pour créer et utiliser son compte utilisateur.

**Ovid** propose un Support and Training Center qui s'adapte à l'ensemble de ses produits, dont Index to foreign legal periodicals.

**Vlex** dispose aussi d'un Help center, avec des guides rapides, des listes de contenus, des astuces pour obtenir de meilleurs résultats et même la possibilité de poser une question précise par mail.

## 3. Liste des modes d'emploi de la bibliothèque Cujas

---

La bibliothèque Cujas propose sur son [site](#), rubrique Cuj@sthèque, des modes d'emploi à l'utilisation des bases de données pour les bases suivantes :

- Beck-online
- BNDS
- Brill Online Books and Journals

- Business source complete
- Cambridge Core
- Dalloz.fr
- Dalloz bibliothèque
- Doctrinal plus
- Econlit
- Elnet
- Eur-lex
- HeinOnline
- Index to legal periodicals
- Investor state law guide
- Kluwer Arbitration e-book
- Kluwer international tax law
- MOLM (the Making of Modern Law)
- Lamyline
- Lexis 360
- LegalNews
- LegalTrac
- Légifrance
- Lextenso
- OpenEditionBooks
- Oxford Handbooks Online Law
- Lexbase
- Strada Lex Europe
- Westlaw
- Wiley Online Library
- vlexglobal

*Fiche réalisée par Isabelle FRUCTUS (BIU Cujas), mise à jour en juin 2018 par Cyprien Caraco (BIU Cujas)*

## Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#)



### Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

### selon les conditions suivantes :

#### Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

#### Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

#### Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

**Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)**

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).